



Le groupe Glencore est coupable de faits de corruption et de manipulation de marchés en Afrique et en Amérique latine. Ce puissant groupe anglo-suisse de négoce de matières premières au monde a annoncé avoir conclu des accords avec les justices de plusieurs pays : États-Unis, Grande-Bretagne et Brésil.

Le département américain de la Justice a assigné le groupe pour fraude et corruption dans ses opérations commerciales au Brésil, au Cameroun, au Nigeria, en Côte d'Ivoire et au Venezuela notamment. Faits pour lesquels Glencore a reconnu sa culpabilité et accepté de payer 700 millions de dollars d'amende.

Au Cameroun, Glencore aurait versé au moins dix millions d'euros en pots-de-vin à des agents de la Société nationale des hydrocarbures et de la Société nationale de raffinage.

Indignations

Dans une tribune parvenue à la rédaction de 237actu.com, le député SDF Jean Michel Nintcheu interpelle la Chambre des comptes et l'ANIF pour que soit dégagé, côté Cameroun, toutes les responsabilités.

Pour l'elu de la Nation, les enquêtes approfondies de la Chambre des comptes et de l'Anif sont

indispensables pour démêler l'écheveau et les coupables doivent par la suite être sévèrement punis conformément à la loi.

Lire la sortie intégrale de l'Hon Jean Michel Nintcheu à propos de l'affaire Glencore

1,5 milliards de dollars soit environ 915 milliards de FCFA, c'est la somme que la multinationale Glencore a accepté de payer à la justice américaine pour régler ses enquêtes en cours devant les tribunaux. Le géant minier spécialiste dans le négoce des matières premières reconnaît sa responsabilité dans les affaires de corruption et de manipulation des marchés en Afrique et en Amérique du Sud. Glencore a accepté de payer environ 700 millions de dollars (427,35 milliards de FCFA) de pénalités pour avoir corrompu des fonctionnaires étrangers dans sept pays différents pendant près de 10 ans. L'entreprise a également plaidé coupable devant la justice britannique pour sept chefs d'accusation pour corruption dans ses activités pétrolières au Nigeria, en Guinée équatoriale, en Côte d'Ivoire et au Cameroun. Glencore a versé des pots de vin à hauteur de 100 millions de dollars (61,05 milliards de FCFA) pour obtenir des contrats pétroliers et pour éviter des audits gouvernementaux. Des pots de vin ont également été versés à des juges pour faire disparaître des procès.

À partir du moment où le Cameroun est nommément désigné dans ce vaste scandale qui met à mal son image et son attractivité économique, ne pas investiguer sur les activités de Glencore dans notre pays participerait d'une démarche irresponsable empreinte d'une volonté manifeste de dissimulation entretenue. La multinationale Glencore qui est active dans le négoce des matières premières a-t-elle accordé des prêts au Cameroun en échange du pétrole camerounais à commercialiser dans le futur ?

Quelle est la nature de cet accord qui avait été signé entre Glencore et la partie camerounaise représentée par la SNH et la Sonara, puisqu'il s'agit du négoce du pétrole? Des responsables camerounais impliqués dans la chaîne de corruption ont perçu sept (07) milliards de FCFA de pots de vin. C'est inacceptable. Qui sont les fonctionnaires impliqués dans cette affaire de corruption à grande échelle ? Qui sont ceux qui étaient les donneurs d'ordre quand on sait que la gestion de notre pétrole à grande échelle relève de la souveraineté nationale ?

Il est impératif de dégager, côté Cameroun, toutes les responsabilités qui s'imposent dans cette affaire scabreuse qui ne saurait rester impunie. Des enquêtes approfondies de la Chambre des comptes et de l'Anif sont indispensables pour démêler l'écheveau et les coupables doivent par la suite être sévèrement punis conformément à la loi. Les crimes économiques sont imprescriptibles.

La leçon à tirer de ce scandale est qu'on n'a décidément pas encore sorti tous les cadavres des placards de ce long règne qui dure depuis près de 40 ans.

Hon Jean Michel NINTCHEU
Député